

Développement durable dans l'Union européenne

Rapport de suivi 2009 de la stratégie de développement durable de l'UE

Synthèse

Synthèse

Note d'introduction: Le présent document est une traduction de la synthèse figurant dans le rapport de suivi 2009 sur la stratégie de l'UE en faveur du développement durable, publié uniquement en anglais et disponible sur le [site web d'Eurostat](http://ec.europa.eu/eurostat/sustainabledevelopment). La table des matières du rapport complet figure à l'annexe 2 de la présente publication. Des données statistiques détaillées et d'autres d'informations sont disponibles à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/sustainabledevelopment>

Le développement durable est un objectif fondamental et général de l'Union européenne, qui consiste à améliorer, de manière continue, la qualité de vie et le bien-être des générations présentes et à venir, en établissant des liens entre le développement économique, la protection de l'environnement et la justice sociale.

La stratégie 2006 de l'UE en faveur du développement durable (SDD de l'UE) constitue une stratégie unique et cohérente visant à permettre à l'UE de relever plus efficacement les défis du développement durable. Elle réaffirme l'objectif général qu'est l'amélioration continue de la qualité de vie des citoyens grâce à des communautés durables qui gèrent et utilisent efficacement les ressources et exploitent le potentiel d'innovation écologique et social de l'économie, en garantissant la prospérité, la protection de l'environnement et la cohésion sociale.

Mesurer les progrès réalisés sur la voie du développement durable fait partie intégrante de la SDD de l'UE et il incombe à Eurostat de rédiger tous les deux ans un rapport de suivi sur la base d'une série d'indicateurs du développement durable de l'Union européenne (IDD de l'UE). Jusqu'à présent, Eurostat a publié deux rapports, le premier en décembre 2005 et le deuxième en octobre 2007. Ce troisième rapport montre, à l'aide de graphiques, les progrès accomplis en ce qui concerne la mise en œuvre des objectifs de la stratégie et les principaux défis.

La SDD de l'UE définit des objectifs généraux et spécifiques censés mettre l'Union européenne sur la voie du développement durable. Compte tenu de ces objectifs, le présent rapport tente de répondre à la question de savoir si l'UE avance dans la bonne direction. La démarche est essentiellement quantitative, axée principalement sur les IDD de l'UE à la date d'octobre 2008. Elle complète l'analyse stratégique figurant dans le rapport de situation de la Commission sur la mise en œuvre de la stratégie en faveur du développement durable¹.

La crise économique et financière actuelle pose un certain nombre de difficultés lorsqu'il s'agit de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la SDD de l'UE. Les récentes turbulences économiques sont susceptibles d'avoir des effets considérables dans nombre de domaines couverts par la série d'IDD visés dans le présent document. Ces perturbations sont toutefois trop récentes pour que l'on puisse réaliser une évaluation fiable de leur incidence sur les indicateurs. Les évaluations de la majorité des indicateurs couvrent une période allant jusqu'en 2008 ou une période antérieure et ne donnent donc, au mieux, qu'une première indication des répercussions de la crise. L'édition 2011 du

La SDD de l'UE réaffirme l'objectif général qu'est l'amélioration de la qualité de vie.












Mesurer les progrès sur la base des IDD de l'UE fait partie intégrante de la stratégie.

La crise économique et financière actuelle est trop récente pour relever par les indicateurs.

rapport de suivi devrait pouvoir s'appuyer sur des données plus complètes et permettre d'analyser l'incidence de la crise sur les progrès accomplis en matière de développement durable dans l'UE.

Progrès accomplis sur la voie du développement durable dans l'Union européenne

Sur plus de 100 indicateurs visés dans le présent rapport, onze ont été reconnus comme des indicateurs clés. Ils sont destinés à donner un aperçu général des progrès accomplis par l'UE sur la voie du développement durable en ce qui concerne les objectifs généraux et spécifiques définis dans la SDD de l'UE. Le bilan de l'évaluation des progrès réalisés depuis 2000, en ce qui concerne ces indicateurs clés, est mitigé.

Thème de la SDD	Indicateur clé	Évaluation de l'évolution pour l'UE-27
Développement socioéconomique	Croissance du PIB par habitant	
Changement climatique et énergie	Émissions de gaz à effet de serre	
	Consommation d'énergies renouvelables	
Transport durable	Consommation énergétique des transports par rapport au PIB	
Consommation et production durables	Productivité des ressources	
Ressources naturelles	Abondance des espèces d'oiseaux communs**	
	Conservation des stocks halieutiques***	
Santé publique	Années de vie en bonne santé****	
Inclusion sociale	Risque de pauvreté****	
Changements démographiques	Taux d'emploi des travailleurs âgés	
Partenariat global	Aide publique au développement****	
Bonne gouvernance	[Aucun indicateur clé]	:

*UE-15 ** Sur la base de 19 États membres *** Dans l'Atlantique du Nord-Est **** UE-25 à partir de 2005
**** À partir de 2005

LÉGENDE:



Évolution clairement favorable/conforme à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif



Évolution modérément défavorable/éloignée de la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif



Pas d'évolution favorable ou évolution modérément favorable/proche de la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif



Évolution clairement défavorable/opposée à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif

: Indicateur contextuel ou données insuffisantes

N.B.: les principes d'évaluation utilisés dans le présent document sont détaillés à l'annexe 1 figurant à la fin du présent rapport.



Évolution clairement favorable

Les évolutions récentes peuvent être considérées comme favorables pour les deux indicateurs clés liés au «développement socioéconomique» et à la «consommation et production durables». Entre 2000 et 2008, le **PIB par habitant** a augmenté de 1,8 % par an en moyenne dans l'UE-27, avec des taux de croissance en hausse durant la période de reprise économique intervenue entre 2003 et 2007. Cette évolution favorable a débouché sur une augmentation de la **productivité des ressources**, laquelle constitue l'indicateur clé pour le thème «consommation et production durables». La croissance annuelle du taux d'utilisation des ressources (en termes de consommation intérieure de matières) étant plus lente que celle du PIB, la productivité des ressources de l'UE-27 a fortement augmenté, de 1,1 % par an en moyenne, entre 2000 et 2005.

L'évolution observée depuis 2000 est clairement favorable en ce qui concerne le PIB par habitant et la productivité des ressources



Pas d'évolution favorable ou évolution modérément favorable

On constate une évolution modérément favorable pour les indicateurs clés liés au «transport durable», à la «santé publique» et aux «mutations démographiques». L'évolution n'a pas été significative pour l'indicateur clé concernant l'«inclusion sociale» et pour l'un des deux indicateurs clés relatifs aux «ressources naturelles».

L'évolution en matière de consommation énergétique du transport, d'années de vie en bonne santé et de taux d'emploi des travailleurs âgés est modérément favorable

S'agissant du «transport durable», l'indicateur clé «**consommation énergétique des transports par rapport à la croissance du PIB**» ne révèle que des signes mineurs d'un découplage relatif entre la demande énergétique des transports et la croissance économique. Entre 2000 et 2007, la consommation d'énergie des transports dans l'UE-27 a augmenté de 1,5 % par an en moyenne. L'évolution modérément favorable de cet indicateur s'explique par le niveau encore plus élevé du taux de croissance annuel moyen du PIB au cours de la même période (2,1 %), qui a dépassé la hausse de la consommation d'énergie.

Pour ce qui est de la «santé publique», les données sur l'espérance de vie et les **années de vie en bonne santé** dans l'UE-25 dénotent certains progrès, les citoyens européens vivant plus longtemps et en meilleure santé. On estime qu'un enfant de sexe féminin ou masculin né en 2006 devrait vivre en moyenne 62 ans sans souffrir de handicap.

L'évolution du **taux d'emploi des travailleurs âgés** de l'UE-27 entre 2000 et 2008 reflète les progrès modérés réalisés dans ce domaine, l'objectif étant de faire en sorte qu'au moins la moitié des travailleurs âgés aient un emploi d'ici 2010. Cette tendance positive dénote une participation accrue des seniors au marché du travail et une baisse de la demande des dépenses de retraite.

S'agissant de la question de l'«inclusion sociale», l'indicateur clé «**risque de pauvreté**» montre qu'il n'y a eu aucune évolution dans le nombre total de personnes confrontées au risque de pauvreté dans l'UE-25 depuis 2005. En 2007, un sixième de la population de l'UE-25 vivait en dessous du seuil de risque de pauvreté, lequel correspond à 60 % de la moyenne nationale du revenu équivalent disponible. Les foyers monoparentaux, les enfants et les personnes âgées sont des populations particulièrement exposées au risque de pauvreté.

Tant le risque de pauvreté que les chiffres concernant l'abondance des espèces d'oiseaux communs restent largement stables

Les données relatives à l'**abondance des espèces d'oiseaux communs**, l'un des indicateurs clés du thème «ressources naturelles» révèlent que l'indice pour l'ensemble des oiseaux communs est resté relativement stable, bien que le nombre d'oiseaux des champs ait connu une évolution défavorable entre 2000

et 2006. Ce déclin est un signe que l'UE n'est pas encore en mesure d'enrayer la perte de biodiversité d'ici 2010.

Évolution modérément défavorable

L'évolution est modérément défavorable pour les deux indicateurs clés en rapport avec le «changement climatique et l'énergie». En 2007, les émissions de gaz à effet de serre de l'UE-15 se situaient seulement 5 % en deçà de leur niveau enregistré durant l'année de référence au titre du protocole de Kyoto et restaient donc largement supérieures au niveau nécessaire pour atteindre la réduction de 8 % fixée par ce protocole pour la période 2008-2012. Toutefois, compte tenu des importantes réductions d'émissions réalisées depuis 2004, les récentes prévisions établies par l'Agence européenne pour l'environnement indiquent que les objectifs du protocole de Kyoto devraient être atteints. Ces calculs s'appuient sur les politiques et les mesures additionnelles prévues par les États membres, y compris le recours aux puits de carbone et aux mécanismes dits de flexibilité prévus par le protocole de Kyoto, ainsi qu'au système d'échange de droits d'émission de l'UE. En dépit de hausses de la **consommation d'énergies renouvelables** dans l'UE-27 au cours de la période 2000-2007, la part de ces dernières dans la consommation énergétique intérieure n'a pas suffisamment augmenté pour être conforme à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif.

Évolution modérément défavorable pour les deux indicateurs clés en rapport avec le changement climatique et l'énergie

Évolution clairement défavorable

L'évolution est clairement défavorable pour le deuxième indicateur clé du thème «ressources naturelles» et pour l'indicateur clé lié au «partenariat global».

Après de légères améliorations en matière de **conservation des stocks halieutiques** entre 2003 et 2005, les captures totales effectuées en dehors des limites biologiques de sécurité ont augmenté pour atteindre 21 % en 2006. En général, les captures dans toutes les catégories dépassent largement les niveaux d'exploitation durables.

S'agissant des engagements internationaux de l'UE, la part du revenu national brut (RNB) consacrée par l'UE-27 à l'**aide publique au développement** en faveur des pays en développement a diminué entre 2005 et 2008 pour atteindre 0,4 % du RNB, s'éloignant ainsi de l'objectif intermédiaire de 0,56 % fixé pour 2010. Toutefois, il est à noter que de nombreux autres indicateurs du thème «partenariat global» affichent des tendances plus favorables.

Les tendances concernant la conservation des stocks halieutiques et la politique de l'UE en matière d'aide publique au développement sont clairement défavorables

: Aucun indicateur clé

Le thème de la «bonne gouvernance» ne contient aucun indicateur clé dans la mesure où aucun indicateur n'a été jugé suffisamment fiable et pertinent du point de vue de la politique pour fournir un aperçu général concernant le concept de bonne gouvernance.

Aperçu détaillé des principales évolutions












Si les indicateurs clés donnent un aperçu des progrès réalisés en ce qui concerne les principaux défis de la SDD de l'UE, il est nécessaire d'examiner thème par thème les progrès mis en lumière par les indicateurs pour pouvoir dresser un tableau plus complet et plus nuancé.

Développement socioéconomique

De manière générale, la majorité des tendances ont été positives au cours de la période 2000-2007 pour le thème «développement socioéconomique». Toutefois, le bilan est mitigé et, dans certains domaines, les progrès ont été lents, voire inexistants. La croissance économique s'est maintenue sur l'ensemble de la période, alors que les disparités régionales se sont accrues et que les ménages ont épargné moins. La majorité des indicateurs liés à l'emploi ont progressé conformément aux objectifs de Lisbonne, mais il manquait une certaine dynamique en matière de taux d'emploi global. La productivité de la main-d'œuvre a augmenté et l'intensité énergétique a diminué conformément aux objectifs de l'UE. Des progrès bien plus rapides sont nécessaires pour augmenter les dépenses en matière de recherche et développement si l'on veut atteindre l'objectif fixé.

Toutefois, s'il était possible de tenir compte de la récente crise économique et financière, le tableau serait totalement différent. Les dernières données datant de 2008 et les prévisions pour 2009 prévoient un ralentissement très prononcé de la croissance économique. Si les effets de la crise sont déjà visibles, ils n'apparaîtront dans les statistiques qu'avec un certain décalage.

Tableau 1: Évaluation de l'évolution pour le thème du développement socioéconomique (UE-27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
 Croissance du PIB par habitant	Développement économique	
	 Investissements	 Disparités régionales concernant le PIB*  Épargne des ménages
	Innovation, compétitivité et éco-efficacité	
	 Croissance de la productivité de la main-d'œuvre**	 Dépenses en matière de recherche et développement  Intensité énergétique
	Emploi	
	 Emploi	 Emploi des femmes  Disparités régionales en matière d'emploi  Chômage

* À partir de 2001

** À partir de 2003

Indicateur clé

Entre 2000 et 2008, le PIB par habitant a augmenté de 1,8 % par an en moyenne. Au cours de la reprise économique intervenue entre 2003 et 2007, les taux de croissance ont atteint 2,7 %, voire bien plus dans certains pays d'Europe centrale et orientale. Toutefois, en raison de la crise économique, la croissance du PIB par habitant est tombée à 0,4 % en 2008. Selon les estimations, ce taux devrait chuter

À la suite de la crise économique, le PIB par habitant n'a augmenté que

à -4,2 % en 2009. Bien que les prévisions reposent sur de nombreuses incertitudes, ces projections, émanant de la direction générale des affaires économiques et financières, sont confirmées par les données trimestrielles à court terme. *de 0,4 % en 2008*

Développement économique

Au cours de la période 2000-2007, le montant total des investissements exprimé en proportion du PIB a connu une augmentation modérée, culminant à 21,3 % du PIB en 2007, principalement en raison d'une hausse du niveau de l'investissement des entreprises. Les disparités régionales en matière de prospérité économique restent un défi pour l'UE et continuent à augmenter dans la plupart des États membres. Le taux d'épargne des ménages dans l'UE-27 a atteint un maximum relatif en 2001, suivi par une baisse constante jusqu'en 2007, puis par une nette augmentation en 2008 pour atteindre le niveau moyen de 11,3 %.

Différences régionales croissantes en ce qui concerne le PIB

Innovation, compétitivité et éco-efficacité

Entre 2001 et 2007, la productivité de la main-d'œuvre a augmenté, mais le taux de croissance a chuté après avoir culminé en 2003. Par ailleurs, l'intensité énergétique de l'économie a considérablement diminué entre 2000 et 2007, dépassant l'objectif de réduction annuelle de 1 % fixé en la matière. Les dépenses totales consacrées à la R&D sont restées relativement stables, aux alentours de 1,8 %, soit bien en deçà de l'objectif de 3 % d'ici 2010.

L'élargissement a favorisé la productivité de la main-d'œuvre

Emploi

À l'exception d'une brève diminution en 2002, le taux d'emploi n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie. Toutefois, la croissance annuelle moyenne de l'emploi devra connaître une forte accélération si l'on veut atteindre l'objectif européen de 70 % en 2010 fixé par la stratégie de Lisbonne.

Faible croissance de l'emploi

En revanche, au cours des deux dernières années, l'emploi des femmes a dépassé les valeurs intermédiaires définies aux fins de la réalisation de l'objectif d'un taux d'emploi des femmes de 60 % d'ici 2010. La dispersion des taux d'emploi régionaux s'est améliorée entre 2003 et 2007, atteignant un creux historique de 11,1 %. Conformément au cycle économique, avec toutefois un léger décalage temporel, le taux de chômage global de l'UE a diminué entre 2004 et 2008, passant de 9 % à 7 %.

Réduction des différences régionales en matière d'emploi










Changement climatique et énergie

Dans l'ensemble, les progrès réalisés depuis 2000 en ce qui concerne le thème du changement climatique et de l'énergie n'ont pas été satisfaisants, même si l'on observe des signes récents d'amélioration pour plusieurs indicateurs.

Après une augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE-15 au cours de la période 2000-2004, les évolutions récentes ont été favorables et, en 2007, ces émissions étaient inférieures de 1,4 % au niveau de 2000. Les prévisions montrent que les objectifs établis par le protocole de Kyoto peuvent être atteints. L'intensité en émissions de gaz à effet de serre de la consommation d'énergie a diminué, mais à un rythme plus lent.

Parmi les indicateurs liés à l'énergie, seule la production combinée de chaleur et d'électricité a connu une évolution favorable. La consommation d'énergies renouvelables et de biocarburants ainsi que la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité ont augmenté, mais à un rythme trop lent pour que l'on puisse atteindre les objectifs fixés dans chacun de ces domaines. La dépendance énergétique s'est considérablement accrue depuis 2000, atteignant près de 55 % en 2008. Le taux d'imposition implicite de l'énergie a chuté, ce qui est contraire à l'objectif consistant à déplacer la charge fiscale du travail vers l'utilisation des ressources.

Tableau 2: Évaluation de l'évolution pour le thème du changement climatique et de l'énergie (UE-27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
 Émissions de gaz à effet de serre*  Consommation d'énergies renouvelables	: Émissions de gaz à effet de serre par secteur  Dépendance énergétique	Changement climatique  Intensité en émissions de gaz à effet de serre de la consommation d'énergie : Température moyenne à la surface de la Terre
		Énergie  Consommation brute d'énergie intérieure  Électricité provenant des énergies renouvelables  Consommation des biocarburants dans le transport  Production combinée de chaleur et d'électricité**  Taux d'imposition implicite de l'énergie

* UE-15 ** À partir de 2005

Indicateurs clés

En 2007, les émissions de gaz à effet de serre de l'UE-15 se situaient 5 % en deçà de leur niveau enregistré durant l'année de référence au titre du protocole de Kyoto et restaient largement supérieures au niveau nécessaire pour atteindre la réduction de 8 % fixée par ce protocole pour la période 2008-2012. Toutefois, depuis 2004, l'évolution a été favorable, ce qui s'est traduit par une baisse générale de 1,4 % dans l'UE-15 entre 2000 et 2007. Les récentes prévisions établies par l'Agence européenne pour l'environnement indiquent que l'objectif fixé par le protocole de Kyoto peut être atteint au moyen des politiques et mesures existantes, y compris le recours aux puits de carbone. Grâce à des politiques et des mesures supplémentaires et à l'utilisation des «mécanismes de Kyoto», l'UE-15 devrait dépasser son objectif.

En dépit d'une hausse de la consommation des énergies renouvelables dans l'UE-27 depuis 2000, la part de ces dernières dans la consommation énergétique intérieure n'a pas suffisamment augmenté pour être conforme à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif. La biomasse est de loin la plus importante des sources d'énergie renouvelables; elle représentait près de 70 % de l'ensemble des énergies renouvelables en 2007 et sa part de marché connaît la croissance la plus rapide. La part de l'hydroélectricité, deuxième source d'énergie renouvelable par ordre d'importance, a diminué au cours des dernières années. Bien qu'elle augmente rapidement en termes absolus, la part des énergies éolienne et géothermique reste mineure.

Changement climatique

Les émissions de gaz à effet de serre de l'UE-27, pour lesquelles aucun objectif

Les progrès réalisés en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE-15 ont été lents depuis 2000, mais, selon les prévisions, la tendance devrait devenir favorable

Progrès lents en ce qui concerne le recours aux sources d'énergie renouvelables

Les émissions de gaz à effet de serre

n'a été fixé par le protocole de Kyoto, étaient pour ainsi dire identiques en 2000 et 2007. Après les progrès considérables accomplis en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre par les États membres d'Europe centrale et orientale au cours des années 1990, les émissions ont augmenté dans les premières années de la décennie, puis n'ont cessé de diminuer à partir de 2004, de sorte qu'en 2007, les émissions de l'UE-27 étaient inférieures de 12,5 % par rapport à leur niveau de l'année de référence.

Si les émissions de la majorité des secteurs ont diminué entre 2000 et 2007, celles des industries de l'énergie et du transport, les deux plus importantes sources d'émissions, ont augmenté, annulant ainsi une partie des réductions enregistrées dans d'autres secteurs.

Même si les émissions de l'industrie de l'énergie ont augmenté, compte tenu du passage à des carburants à plus faible teneur en carbone, l'intensité en émissions de gaz à effet de serre de la consommation d'énergie a diminué, plus lentement toutefois que dans les années 1990.

La température moyenne à la surface de la Terre a augmenté de 0,7 °C en 150 ans, même si certains signes indiquent que le niveau d'augmentation de la température terrestre a ralenti au cours de la dernière décennie.

Énergie

Au cours des années 1990, la dépendance de l'UE-27 vis-à-vis des importations d'énergie est restée plutôt stable, avoisinant 45 %. Depuis 2000, le niveau de dépendance énergétique a fortement augmenté, dépassant les 50 % en 2004 et atteignant près de 55 % en 2008.

La demande énergétique de l'UE s'est légèrement accrue. Entre 2000 et 2007, la consommation d'énergie a progressé plus rapidement que lors de la décennie précédente, même si elle s'est stabilisée depuis 2003. On a assisté à un passage général des combustibles solides au gaz naturel et, dans une certaine mesure, aux énergies renouvelables.

Les énergies renouvelables continuent de jouer un rôle mineur dans la production d'électricité de l'UE-27 et leur part a augmenté modestement, passant de 13,8 % en 2000 à 15,6 % en 2007. L'écart par rapport à l'objectif de 21 % fixé pour 2010 reste considérable.

La part des biocarburants dans le transport reste faible, mais elle progresse rapidement. Depuis 2000, leur consommation a connu une accélération et, en 2007, ils représentaient 2,6 % des carburants utilisés par le secteur du transport dans l'UE-27. Même si cette part reste inférieure à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif, celui-ci peut être atteint à condition de maintenir le taux de croissance récemment enregistré.

Le développement de la cogénération, ou production combinée de chaleur et d'électricité, une technique associant la production de chaleur utile à la production d'électricité, a été relativement lent. En 2007, la cogénération représentait 10,9 % de la production brute d'électricité dans l'UE-27. Cette part n'a augmenté que faiblement, de 0,4 point de pourcentage entre 2004 et 2007.

Depuis 1999, le taux d'imposition implicite de l'énergie a diminué dans l'UE-27. Cette baisse d'imposition réelle pourrait être considérée comme incompatible avec l'objectif, qui consiste à déplacer la charge fiscale du travail vers l'utilisation des ressources et la consommation énergétique, même si certains signes indiquent que l'imposition peut avoir contribué à encourager les économies d'énergie. Par ailleurs, on recourt davantage aux instruments autres que la fiscalité, comme l'échange de quotas d'émission, et les taxes sur l'énergie ont été réduites en compensation de l'augmentation conséquente du prix du

dans l'UE-27 ont baissé de 12,5 % par rapport à leur niveau de l'année de référence

Hausse des émissions de l'industrie de l'énergie et du transport

Faible diminution de l'intensité des émissions de GES par consommation d'énergie

La moitié de la consommation énergétique de l'UE dépend des importations

La demande énergétique a légèrement augmenté

La part de l'électricité provenant de sources renouvelables doit augmenter plus rapidement pour que l'objectif soit atteint

La part des biocarburants reste faible, mais elle progresse rapidement.

Des progrès limités ont été enregistrés pour la production combinée de chaleur et d'électricité












Le taux d'imposition implicite a diminué

pétrole au cours des dernières années.

Transport durable

Le bilan en matière de transport durable depuis 2000 est plutôt mitigé. Seuls des progrès mineurs ont été accomplis en ce qui concerne le découplage entre les volumes de transport et la consommation d'énergie par les transports d'une part, et le développement économique de l'autre. D'une manière générale, l'évolution en matière de répartition modale et de volumes de transport semble davantage favorable pour le transport de voyageurs que pour le transport de fret. En dépit d'une augmentation de courte durée intervenue au cours des premières années de la décennie en ce qui concerne la part des investissements consacrée aux infrastructures pour les modes de transport respectueux de l'environnement comme le chemin de fer ou les ports, le transport routier est à nouveau privilégié dans la structure des dépenses. Si le nombre de tués sur les routes a fortement diminué, des progrès plus rapides seront nécessaires pour atteindre l'objectif consistant à diviser par deux le nombre de décès sur les routes entre 2000 et 2010. Bien que les émissions de gaz à effet de serre aient continué d'augmenter à un rythme insatisfaisant et que les émissions de CO₂ provenant des voitures particulières restent loin de l'objectif, les émissions des précurseurs de l'ozone et de particules ont baissé favorablement.

Tableau 3: Évaluation de l'évolution pour le thème du transport durable (UE-27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Transport et mobilité	
 Consommation énergétique des transports par rapport au PIB	 Répartition modale du transport de fret	 Volume du transport de fret par rapport au PIB  Volume du transport de voyageurs par rapport au PIB
	 Répartition modale du transport de voyageurs	 Investissements dans les infrastructures de transport : Prix des transports de voyageurs
	Impacts du transport	
	 Émissions de gaz à effet de serre en provenance des activités de transport	 Moyenne des émissions de CO ₂ par km dues aux véhicules particuliers neufs*
	 Personnes tuées dans les accidents de la route**	 Émissions des précurseurs d'ozone par le transport  Émissions de particules par le transport

* UE-25, à partir de 2004 ** À partir de 2001

Indicateur clé

Même si la croissance économique a dépassé celle de la consommation énergétique du secteur des transports depuis 2000, la consommation énergétique par unité de PIB n'a connu qu'une baisse modérée entre 2000 et 2007. Par conséquent, on observe des signes timides d'un découplage relatif entre la consommation énergétique du secteur des transports, d'une part, et le développement économique, d'autre part.

La demande énergétique du transport augmente un peu moins vite que le PIB

Transport et mobilité

La route reste le mode de transport

Entre 2000 et 2007, la part du transport routier dans le transport de fret intérieur au sein de l'UE-27 a augmenté, dépassant 75 %; par conséquent, les parts du transport ferroviaire et du transport par voies navigables ont légèrement diminué au cours de la même période. Entre 2004 et 2007, la croissance du transport de fret mesurée en tonne par kilomètre a dépassé la croissance du PIB de l'UE-27. Le transport de fret reste donc fortement lié au développement économique.

La répartition modale du transport intérieur de voyageurs est restée relativement stable au cours de la période 2000-2007, malgré une hausse de la part du transport automobile (représentant 83,4 % en 2007). Le transport ferroviaire s'est maintenu à 7,1 %. Par conséquent, de légères baisses ont été relevées dans la part du transport par bus et par autocar. Le volume du transport de voyageurs dans l'UE-27 ne cesse d'augmenter, mais à un niveau inférieur au taux de croissance du PIB, signe qu'un découplage relatif entre les volumes de transport et l'évolution du PIB pour le transport de voyageurs a lieu.

La consommation énergétique du transport a fortement augmenté entre 2000 et 2007. De tous les modes de transport, le transport aérien est celui qui a connu la plus forte progression, suivi par le transport routier. En revanche, le transport ferroviaire a réduit sa consommation énergétique, même s'il a accru ses performances de transport en matière de voyageurs et de fret.

Le montant total des investissements consacrés aux infrastructures de transport, exprimés en prix courants, a fortement augmenté entre 2000 et 2006. La part des investissements concernant les infrastructures routières est passée de 60 % en 2000 à 53 % en 2003, avant toutefois de revenir à son niveau antérieur de 60 % environ au cours de la période 2005-2006. Conséquence de cette évolution, on a constaté une tendance de courte durée mais marquée en faveur d'investissements portant sur des infrastructures liées à des modes de transport comme le rail ou le transport maritime qui sont susceptibles d'être davantage respectueux de l'environnement que la route. Toutefois, cette tendance favorable a atteint son maximum en 2003 et connaît depuis une évolution défavorable.

Entre 2000 et 2008, les prix du transport de voyageurs par route, par rail et par voie aérienne ont considérablement augmenté, à des rythmes toutefois différents. Dans l'ensemble, les prix du transport routier et ferroviaire ont augmenté plus rapidement que ceux du transport aérien, le mode de transport affichant la hausse de la consommation énergétique la plus rapide ainsi que des émissions de gaz à effet de serre comparativement élevées.

Impacts du transport

Les émissions totales de gaz à effet de serre provenant des transports (à l'exception du transport international aérien et maritime) ont augmenté de 26 % entre 1990 et 2007 dans l'UE-27. Entre 2000 et 2007, le rythme de croissance des émissions de gaz à effet de serre imputables au transport dans l'UE-27 a ralenti par rapport à la période 1990-2000. En 2007, la route était à l'origine de la majeure partie (94 %) des émissions totales de gaz à effet de serre produites par le transport.

L'augmentation des émissions de gaz à effet de serre s'explique notamment par les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules automobiles, qui restent nettement supérieures aux niveaux requis pour atteindre les objectifs de l'UE.

Contrairement aux émissions de gaz à effet de serre, qui ne cessent de croître, celles de polluants atmosphériques tels les précurseurs de l'ozone et les particules ont constamment baissé depuis 1990 en raison du renforcement progressif des normes en matière d'émissions. Dans le cas des précurseurs de l'ozone, le niveau actuel des émissions représente moins de la moitié du niveau observé en 1990.

Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la réduction du nombre de tués

dominant pour le fret, qui continue d'augmenter plus rapidement que le PIB, alors que l'on assiste à un découplage relatif pour ce qui est du transport de voyageurs

La consommation énergétique des transports aérien et routier continue d'augmenter

La part des investissements consacrés aux infrastructures pour les modes de transport respectueux de l'environnement est relativement faible

Les prix du transport routier et ferroviaire augmentent plus rapidement que ceux du transport aérien

Les émissions de gaz à effet de serre dans l'UE-27 continuent d'augmenter, mais moins rapidement que la consommation énergétique du transport.

Les nouveaux véhicules automobiles émettent toujours trop de CO₂

Les améliorations apportées en













dans les accidents de la route au sein de l'UE-27, ces derniers ayant baissé de 43 % entre 1991 et 2007. Entre 2000 et 2007, la baisse a été encore plus marquée. Toutefois, le nombre de tués dans l'UE-27 accuse un retard de près de 2 ans par rapport à l'objectif linéaire fixé par l'UE en matière de sécurité routière en vue d'une réduction de moitié du nombre de tués sur les routes entre 2001 et 2010.

matière de sécurité routière ne sont pas suffisamment rapides pour être conformes à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif

Consommation et production durables

Dans l'ensemble, le bilan observé en matière de consommation et de production durables est plutôt mitigé depuis l'an 2000; le processus de découplage entre la dégradation de l'environnement et la croissance économique a quelque peu progressé, notamment en ce qui concerne la question des déchets et des émissions atmosphériques. Les modes de consommation montrent toutefois une évolution clairement défavorable, principalement pour ce qui est de la consommation énergétique. Les données relatives aux modes de production, qui se limitent pour l'essentiel à l'UE-15, montrent des signes favorables en ce qui concerne la dimension écologique de la responsabilité sociale des entreprises et les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Tableau 4: Évaluation de l'évolution pour le thème de la consommation et de la production durables (UE-27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Utilisation des ressources et déchets	
	 Déchets municipaux	 Consommation intérieure de matières  Déchets municipaux recyclés et compostés  Émissions atmosphériques
	Modes de consommation	
 Productivité des ressources	 Consommation d'électricité des ménages	: Nombre de ménages : Dépenses des ménages  Consommation finale d'énergie  Propriété d'un véhicule
	Modes de production	
	 Système de «management environnemental»	 Labels écologiques*  Agriculture biologique*  Indice de densité du bétail

* UE-15

Indicateur clé

Au cours de la période 2000-2005, les taux de croissance élevés du PIB ont atténué les augmentations de la consommation intérieure de matières, ce qui s'est traduit par des hausses importantes de la productivité des ressources dans l'UE-27 et un découplage relatif entre le développement économique et

Découplage relatif entre l'utilisation des ressources et le PIB

l'utilisation des ressources.

Utilisation des ressources et déchets

Entre 2000 et 2005, la consommation intérieure de matières a modérément augmenté dans l'UE-27, principalement en raison de hausses conséquentes concernant le besoin apparent en matières (extraction intérieure plus importations). Au cours de cette période, la consommation des combustibles minéraux et fossiles a augmenté, alors que la consommation de biomasse a connu des hauts et des bas, mais, dans l'ensemble, a diminué.

La consommation intérieure de matières a modérément augmenté entre 2000 et 2005

Après une augmentation de la production de déchets municipaux par habitant de l'UE-27 entre 1995 et 2000, les niveaux sont restés plutôt stables entre 2000 et 2007. L'évolution en matière de traitement des déchets municipaux a été favorable: la quantité de déchets éliminés par mise en décharge a considérablement baissé et le recours au recyclage et au compostage a fortement augmenté.

Depuis 2000, le bilan est favorable en ce qui concerne le traitement des déchets et les émissions atmosphériques

Entre 1990 et 2006, l'UE-27 a considérablement réduit ses émissions de substances acidifiantes, de précurseurs de l'ozone et de particules, ce qui s'est traduit par un découplage manifeste absolu entre ces émissions et la croissance du PIB, malgré un ralentissement de la tendance depuis 2000.

Modes de consommation

Entre 2000 et 2006, les dépenses des ménages de l'UE-27 ont constamment augmenté, à un rythme toutefois plus lent qu'au cours de la période de 1995 à 2000. Les plus fortes augmentations en termes absolus concernent les dépenses liées aux loisirs et à l'habillement, alors que les dépenses relatives aux communications, un poste relativement mineur, ont connu la croissance la plus rapide en termes de pourcentage. Parallèlement, le nombre de ménages a crû dans l'UE-27, avoisinant les 200 millions en 2006.

La consommation finale d'énergie dans l'UE-27 a continué à augmenter entre 2000 et 2007, principalement en raison de la demande accrue du secteur des transports. La consommation d'électricité des ménages a poursuivi sa nette tendance à la hausse avant et après l'an 2000. Toutefois, les données les plus récentes indiquent une stabilisation de la consommation aux alentours de 2004-2005, voire une légère baisse en 2007.

La consommation énergétique a augmenté, mais un tournant a peut-être été atteint en 2007

Entre 2000 et 2006, le nombre de voitures particulières pour 1 000 habitants a poursuivi sa progression dans l'UE-27, à un rythme toutefois plus lent qu'au cours de la période allant de 1990 à 2000.

Nombre croissant de véhicules automobiles sur les routes européennes

Modes de production

Le nombre d'organisations de l'UE-15 qui ont mis en œuvre un système de management environnemental certifié conformément au «système de management environnemental et d'audit» a augmenté entre 2000 et 2007. Par ailleurs, le nombre de produits et services qui ont reçu le label écologique européen a connu une forte augmentation au cours de la même période, leurs parts de marché restant toutefois faibles.

Forte augmentation des attributions de labels écologiques et du nombre d'organisations dotées d'un système de management environnemental certifié







Au sein de l'UE-15, la part de l'agriculture biologique dans la superficie agricole utilisée totale a augmenté entre 2000 et 2007. Entre 2003 et 2007, le nombre d'unités de gros bétail par hectare dans l'UE-27 a connu une évolution favorable à la baisse.

Signes de désintensification de l'agriculture

Ressources naturelles

Si des progrès ont bien été accomplis en ce qui concerne la désignation de zones protégées et la qualité de l'eau, l'abondance des espèces d'oiseaux communs, notamment les oiseaux des champs, est moins importante qu'auparavant, les stocks de poissons marins sont menacés, l'activité humaine continue d'empiéter sur les zones de végétation semi-naturelle et la santé des forêts s'est légèrement dégradée.

Tableau 5: Évaluation de l'évolution pour le thème des ressources naturelles (UE-27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Biodiversité	
 Abondance des oiseaux communs*	 Zones protégées***	: Bois mort sur les terres forestières
	Ressources en eau douce	
	: Prélèvements en eau	 Qualité des cours d'eau****
	Écosystèmes marins	
 Conservation des stocks halieutiques**		: Capacité de pêche
	Utilisation des sols	
	 Modification de l'occupation des sols*****	 Arbres forestiers touchés par la défoliation

* Sur la base de 19 États membres ** Dans l'Atlantique du Nord-Est *** UE-15, à partir de 2003 **** Sur la base de 18 États membres ***** Sur la base de 25 États membres, entre 1990 et 2000

Indicateurs clés

L'abondance et la diversité des oiseaux communs ont baissé depuis 1990. Alors que l'indice pour l'ensemble des oiseaux communs est relativement stable depuis 2000, celui des oiseaux des champs a continué de baisser, moins fortement toutefois qu'au cours de la décennie précédente. Cependant, une nouvelle chute a été observée en 2006.

Les captures totales prélevées sur des stocks se trouvant en dehors des limites biologiques de sécurité ont fortement augmenté pour atteindre 21 % en 2006. À l'heure actuelle, les captures dans toutes les catégories dépassent largement le niveau d'exploitation durable.

Comme le montrent les exemples des oiseaux des champs et des stocks halieutiques, la biodiversité est toujours mise à rude épreuve

Biodiversité

Grace à une augmentation constante au cours des années précédentes, en 2007 dans l'UE-15, 96% des habitats et espèces de la directive "Habitats" étaient suffisamment représentés par les sites désignés par les États membres pour garantir la biodiversité. Malgré des différences de niveau de mise en œuvre de la directive "Habitats" dans les nouveaux états membres, en 2008 dans l'UE-27, cette proportion atteignait la valeur médiane de 91%.

On s'oriente vers un nombre suffisant de sites désignés au titre de la directive « Habitats »

La quantité de bois mort dans les forêts, qui constitue un habitat de choix et une source importante de nourriture pour un grand nombre d'espèces, a connu une évolution légèrement favorable entre 2000 et 2005. Toutefois, les quantités globales restent faibles.

Ressources en eau douce

Dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, les prélèvements d'eau se maintiennent à un niveau durable, la plupart des pays ayant réduit leur taux de prélèvement.

Les ressources en eau douce sont en bon état et ont été

Une baisse de la demande biochimique en oxygène (DBO) dans les eaux de surface dénote des améliorations en ce qui concerne la qualité des cours d'eau. La valeur moyenne de la DBO indique qu'en moyenne, les cours d'eau ne sont que modérément pollués et qu'ils pourraient être relativement propres si la tendance actuelle se poursuit.

utilisées de manière durable

Écosystèmes marins

La flotte de pêche de l'UE-15, exprimée en puissance motrice totale des navires, n'a cessé de diminuer, l'objectif étant de mettre la capacité de pêche en adéquation avec les stocks disponibles. Toutefois, dans le même temps, les techniques se sont améliorées, de sorte que la capacité de pêche globale n'a pas diminué.

Bien que la flotte de pêche diminue, la capacité de pêche n'a pas baissé

Utilisation des sols

De plus en plus de zones naturelles sont affectées à différentes utilisations des sols. Les principales augmentations concernent le tissu urbain, ainsi que les unités industrielles, commerciales et de transport. ***Si ce dernier est le secteur le plus dynamique, affichant la plus forte augmentation relative, le tissu urbain exerce la plus forte pression en termes absolus.***









Aucune amélioration significative en ce qui concerne la prévention de la dégradation des forêts

La défoliation dans l'UE-27 est restée à un «stade d'avertissement» entre 1993 et 2006. Malgré des améliorations récentes, la défoliation a connu une hausse de 2000 à 2006. Par conséquent, l'objectif consistant à améliorer la prévention de la dégradation des forêts, qui compte parmi les objectifs mondiaux des Nations unies en ce qui concerne les forêts, auxquels la SDD de l'UE fait référence, n'a pas été atteint.

Santé publique

Les évolutions concernant le thème de la santé publique donnent une image assez variable. D'une part, l'indicateur clé montre que les gens ne vivent pas seulement plus longtemps, mais surtout plus longtemps en bonne santé. Des améliorations sont également observées en ce qui concerne le nombre de décès provoqués par les maladies chroniques, les suicides, les nuisances sonores et les accidents du travail. D'autre part, les données indiquent clairement qu'il reste des défis à relever pour ce qui est des facteurs environnementaux influençant la santé. Depuis 2000, les citoyens européens ont été davantage exposés à l'ozone et aux particules. Toutefois, la production de produits chimiques toxiques, qui a longtemps suivi une trajectoire défavorable, a récemment commencé à évoluer dans la bonne direction.

Tableau 6: Évaluation de l'évolution pour le thème de la santé publique (UE-27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Santé et inégalités de santé	
	 Nombre de décès dus aux maladies chroniques	 Suicides : Besoins non satisfaits en matière de soins de santé
	Facteurs influençant la santé	
 Nombre d'années de vie en bonne santé*	 Production de produits chimiques toxiques**	 Exposition à la pollution de l'air par les particules  Exposition à la pollution de l'air par l'ozone  Nuisances sonores***  Accidents graves du travail

* UE-25, à partir de 2005 ** UE-25, à partir de 2004 *** À partir de 2005

Indicateur clé

Les données sur l'espérance de vie et les années de vie en bonne santé (à savoir les années sans problème de santé grave) dans l'UE indiquent que des progrès ont été accomplis pour améliorer l'espérance de vie et la santé des citoyens européens. Si, entre 2002 et 2006, le taux moyen annuel de l'espérance de vie à la naissance pour les hommes et les femmes a augmenté respectivement de 0,4 % et 0,3 %, le nombre d'années de vie en bonne santé à la naissance a également progressé (0,2 % par an chez les femmes et 0,7 % chez les hommes) entre 2005 et 2007. Ces différences entre les sexes indiquent que les hommes rattrapent leur retard par rapport aux femmes en ce qui concerne l'espérance de vie et les années de vie en bonne santé.

Dans l'UE, les gens vivent plus longtemps et en meilleure santé; l'écart entre les hommes et les femmes se rétrécit

Santé et inégalités de santé

Les améliorations en matière de santé se manifestent dans le taux de mortalité due aux maladies chroniques, qui a connu une baisse annuelle de 1,9 % dans l'UE-27. Des améliorations dans le domaine de la santé mentale, dont témoigne le nombre de suicides, sont également visibles, sauf en ce qui concerne les personnes d'âge moyen. Depuis l'année 2000, le nombre de suicides dans l'UE-27 a diminué, en moyenne, de 2,8 % par an chez les jeunes et de 4,8 % chez les personnes de plus de 85 ans.

Le nombre de décès causés par les maladies chroniques ou le suicide a diminué

Dans l'ensemble de l'UE-25, les personnes les plus défavorisées socialement sont moins en mesure de pourvoir à leurs besoins en matière de santé que les personnes plus aisées.

Le coût des traitements médicaux est un obstacle pour les personnes les plus pauvres dans certains États membres

Facteurs influençant la santé

La production de produits chimiques toxiques dans l'UE-25 a légèrement diminué au cours de la période 2004-2007, de 0,3 % par an en moyenne. La production des produits chimiques les plus toxiques a évolué favorablement vers des produits moins dangereux.

Vers une production de produits

L'exposition à la pollution atmosphérique s'est aggravée entre 2000 et 2007.

L'exposition aux particules a augmenté de 1,6 % et celle à l'ozone de 18,5 %. Il n'est toutefois pas possible de dégager des tendances claires, étant donné que les chiffres ont varié presque chaque année.

chimiques moins toxiques

La proportion de la population de l'UE-27 déclarant souffrir du bruit excessif a connu une évolution favorable à la baisse, entre 2005 et 2007. Une série chronologique plus longue pour l'UE-15 montre que cet indicateur varie considérablement d'une année à l'autre.










Moins de gens sont gênés par le bruit et le nombre d'accidents du travail est en baisse

Des progrès ont été enregistrés dans l'UE-27 en ce qui concerne les efforts visant à améliorer la santé et la sécurité sur le lieu de travail. Cette amélioration est pour l'essentiel compatible avec l'objectif consistant à réduire de 25 % les accidents graves au travail au cours de la période 2007-2012.

Inclusion sociale

La tendance observée en ce qui concerne le thème de l'inclusion sociale est mitigée. Le risque global de pauvreté général s'est maintenu dans l'UE-25 depuis 2005, mais il a gagné en intensité et les inégalités de salaires se sont creusées dans l'UE-27. Si des évolutions favorables ont été constatées en ce qui concerne le nombre de personnes ayant un faible niveau d'éducation, vivant dans un ménage sans emploi ou touchées par le chômage de longue durée, la tendance en matière d'abandon scolaire précoce et de participation à des programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie n'est pas conforme à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif. La proportion de travailleurs pauvres n'a pas évolué depuis 2005.

Tableau 7: Évaluation de l'évolution pour le thème de l'inclusion sociale (UE-27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Pauvreté monétaire et conditions de vie	
		 Intensité de la pauvreté**  Inégalités de revenu**
	Accès au marché du travail	
 Risque de pauvreté*	 Ménages sans emploi	 Travailleurs pauvres*  Chômage de longue durée : Écart des rémunérations entre hommes et femmes
		Éducation
	 Abandon scolaire précoce	: Dépenses publiques pour l'éducation  Adultes ayant un faible niveau d'éducation  Éducation et formation tout au long de la vie

* UE-25, à partir de 2005 ** À partir de 2005

Indicateur clé

Depuis 2005, la proportion de personnes confrontées au risque de pauvreté est restée stable. En 2007, un sixième des citoyens de l'UE-25 vivaient en dessous

Aucune évolution globale en ce qui

du seuil de risque de pauvreté, qui correspond à 60 % du revenu disponible équivalent médian de leur pays. Les enfants, les jeunes âgés de 16 à 24 ans, les personnes âgées, celles ayant un faible niveau d'éducation et les femmes sont plus touchés que la moyenne par le risque de pauvreté. Le risque de pauvreté pour les ménages unipersonnels est en augmentation, les parents isolés présentant le risque le plus élevé (34 %).

Pauvreté monétaire et conditions de vie

L'intensité de la pauvreté s'est accentuée entre 2005 et 2007. Le revenu médian des personnes exposées au risque de pauvreté est passé de 22 à 23 % en dessous du seuil de risque de pauvreté. Par ailleurs, l'inégalité des revenus, mesurée comme le rapport entre le revenu perçu dans le quintile supérieur et le revenu perçu dans le quintile inférieur, s'est accentuée dans l'UE-27 au cours de la même période. En 2007, les 20 % de la population ayant les revenus les plus élevés gagnaient cinq fois plus que les 20 % ayant les revenus les plus bas.

Accès au marché du travail

Entre 2000 et 2007, la proportion d'adultes vivant dans des ménages sans emploi a fortement chuté. La proportion d'enfants vivant dans des ménages sans emploi a également baissé, mais dans une moindre mesure.

Le nombre de personnes exposées au risque de pauvreté, bien qu'elles aient un emploi, n'a pas évolué depuis 2005 et reste à 8 %.

Entre 2000 et 2007, la proportion de personnes économiquement actives et sans emploi depuis plus d'un an a diminué. L'écart des rémunérations entre hommes et femmes ne s'est pas réduit entre 2006 et 2007.

Éducation

Depuis l'an 2000, les dépenses en matière d'éducation exprimées en pourcentage du PIB ont modérément augmenté dans les États de l'UE-27. Entre 2000 et 2006, la proportion d'abandons scolaires précoces a affiché un certain recul dans l'UE-27. Toutefois, cette tendance a pris fin en 2007. Les progrès accomplis en la matière semblent trop lents pour que l'objectif de 10 % puisse être atteint en 2010.

Entre 2000 et 2007, le nombre de personnes ayant un faible niveau d'éducation a baissé pour tous les groupes d'âge. En général, les personnes âgées ont le niveau d'éducation le plus faible.

L'éducation et la formation tout au long de la vie sont devenues plus courantes à partir de 2000. Près de 10 % des adultes ont participé à des programmes d'éducation et de formation dans les quatre semaines qui ont immédiatement précédé leur entretien. Bien que cette augmentation soit encourageante, des progrès supplémentaires seront nécessaires pour que l'on puisse atteindre l'objectif fixé à 12,5 % pour 2010.

concerne le risque de pauvreté entre 2005 et 2007, mais un risque plus élevé pour les ménages unipersonnels

Accentuation de l'intensité de la pauvreté et augmentation des inégalités de revenu

Baisse du nombre de ménages sans emploi

Aucune évolution en ce qui concerne les travailleurs pauvres

Baisse du chômage de longue durée

L'objectif fixé pour 2010 en ce qui concerne l'abandon scolaire précoce sera difficile à atteindre

Le nombre de personnes ayant un faible niveau d'éducation a baissé dans tous les groupes d'âge









L'éducation et la formation tout au long de la vie sont devenues plus courantes, mais les progrès ne sont pas suffisants

Changements démographiques

Les changements démographiques observés dans l'Union européenne depuis 2000 révèlent des évolutions plutôt favorables en ce qui concerne l'emploi des travailleurs âgés et certains indicateurs liés à la taille de la population et à la répartition par âge. Les évolutions sont moins favorables, voire

défavorables, pour les indicateurs portant sur la stabilité des finances publiques et la suffisance des revenus des personnes âgées, notamment pour le taux de remplacement agrégé, c'est-à-dire le niveau de revenu des retraités par rapport au revenu qu'ils percevaient avant la retraite, qui est passé en dessous des 50 % en 2007.

Tableau 8: Évaluation de l'évolution pour le thème des changements démographiques (UE-27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
 Taux d'emploi des travailleurs âgés	Démographie	
	 Espérance de vie à 65 ans (hommes)*	 Taux de fertilité*
	 Espérance de vie à 65 ans (femmes)*	: Solde migratoire : Personnes âgées par rapport aux personnes en âge de travailler
	Suffisance des revenus des personnes âgées	
	 Niveau de revenu des plus de 65 ans par rapport au niveau de revenu antérieur**	 Risque de pauvreté pour les plus de 65 ans***
	Stabilité des finances publiques	
 Dette publique	 Âge de la retraite**** : Dépenses consacrées aux soins de santé pour les personnes âgées : Incidence du vieillissement de la population sur les dépenses publiques	

* À partir de 2002

** UE-25, à partir de 2002*** À partir de 2005

**** À partir de 2001

Indicateur clé

Compte tenu de l'évolution du taux de travailleurs âgés actifs, l'objectif de l'UE-27 visant à garantir l'emploi de 50 % des 55-64 ans pourrait être atteint en 2010. Cette tendance témoigne d'améliorations enregistrées au niveau de la présence des seniors sur le marché du travail, un des objectifs énoncés dans la SDD de l'UE, ainsi que d'une baisse de la demande pour les dépenses consacrées aux retraites.

L'objectif de 2010 pour les travailleurs âgés actifs pourrait être atteint

Démographie

Les données relatives à l'espérance de vie à 65 ans indiquent que l'allongement de la durée de vie des hommes et des femmes continuera d'augmenter, ce qui se traduira par une hausse de la population âgée, notamment dans le groupe de personnes très âgées (+ 80 ans). Par ailleurs, bien que des progrès favorables soient intervenus au niveau du renouvellement de la population, les taux de fertilité sont restés en deçà du seuil de renouvellement de la population, ce qui signifie que la taille de la population en âge de travailler continuera de diminuer.

La proportion de la population âgée continuera d'augmenter

L'immigration dans l'UE, bien qu'ayant diminué sur la période 2002-2008, dépasse l'émigration. Le rapport entre les personnes âgées et la population en âge de travailler a augmenté et devrait continuer de croître selon les projections. L'indicateur est passé de cinq personnes en âge de travailler pour une personne

Selon les projections, les taux de dépendance liée à la vieillesse

de plus de 65 ans en 1990 à quatre en 2007, et, selon les estimations, ce chiffre devrait tomber à deux d'ici 2060. L'augmentation du taux de dépendance liée à la vieillesse, associée à un âge de retraite moyen peu élevé, est un facteur démographique clé exerçant une pression sur les finances publiques.

augmenteront dans les prochaines années

Suffisance des revenus des personnes âgées

Les indicateurs liés à la qualité de vie et au caractère adéquat des retraites pour les personnes âgées dénotent une évolution plutôt négative au cours des dernières années. Le niveau de revenu des plus de 65 ans par rapport à leurs revenus antérieurs a évolué défavorablement entre 2005 et 2007. En outre, les données par pays ne montrent aucune évolution notable en ce qui concerne le niveau de revenu des personnes âgées dans la majorité des États membres entre 2005 et 2007. Il est assez remarquable de constater que la baisse du risque de pauvreté pour les plus de 65 ans dans l'UE-15 enregistrée au cours des années 1990 s'est transformée en augmentation durant les sept premières années de ce siècle.

Les indicateurs relatifs à la qualité de vie et au caractère adéquat des retraites ne dénotent aucun progrès au cours des dernières années

Stabilité des finances publiques

L'évolution positive observée en matière de dette publique vers le niveau de référence de 60 % fixé pour la zone euro s'est infléchi en 2008, à la suite sans doute de la récente crise financière. Par ailleurs, les progrès accomplis en matière de stabilité des finances publiques au cours de la période 2000 à 2007 pourraient être compromis par deux tendances. Premièrement, malgré la hausse de l'emploi des travailleurs âgés évoquée ci-dessus, la faible augmentation de l'âge de sortie du marché du travail indique que l'objectif établi par le Conseil européen de Barcelone en 2002 et consistant à repousser l'âge moyen de la retraite à 65 ans d'ici 2010 est loin d'être atteint. Deuxièmement, les dépenses liées aux soins de santé pour les personnes âgées, exprimées en termes de pourcentage du PIB, ont augmenté en continu entre 2000 et 2004. Cet indicateur a toutefois légèrement diminué entre 2004 et 2006, attestant une pression moins importante sur les finances publiques.












Les pressions exercées sur les finances publiques dans l'UE sont la conséquence du vieillissement de la population et de la structure des régimes de protection sociale. L'incidence possible du vieillissement de la population sur les dépenses publiques est illustrée par les projections concernant les changements en matière de dépenses publiques consacrées aux retraites et l'évolution du taux théorique de remplacement du revenu, qui indiquent l'évolution probable en ce qui concerne les dépenses relatives aux retraites et la suffisance de ces dernières. Les projections les plus récentes montrent que les dépenses consacrées aux retraites augmenteront entre 2007 et 2060, alors que, sur la même période, le niveau de revenu des personnes âgées (mesuré par le taux de remplacement de revenu théorique) diminuera dans la majorité des États membres.

Les progrès réalisés en matière de stabilité des finances publiques sont susceptibles d'être influencés par la crise financière actuelle

Partenariat global

Si l'indicateur clé relatif au partenariat global, à savoir la part du revenu national brut que consacre l'UE-27 à l'aide publique au développement en faveur des pays en développement, n'a pas évolué conformément à la trajectoire fixée pour atteindre l'objectif, d'autres indicateurs affichent des tendances plutôt favorables, notamment en ce qui concerne la globalisation des échanges commerciaux. Par ailleurs, la tendance générale en ce qui concerne le financement du développement (pour lequel seules les données de l'UE-15 sont disponibles) est positive.

Tableau 9: Évaluation de l'évolution pour le thème du partenariat global (UE-27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
 Aide publique au développement*	Globalisation des échanges commerciaux	
	 Importations en provenance des pays en développement	 Part des importations en provenance des pays les moins développés  Subventions en faveur de l'agriculture européenne
	Financement du développement durable**	
	 Financement destiné aux pays en développement	 Part des investissements directs étrangers dans les pays à faible revenu  Part de l'aide publique au développement dans les pays à faible revenu  Part de l'aide non liée  Aide en faveur des infrastructures et des services sociaux  Aide pour l'allégement de la dette
	Gestion des ressources globales	
: Émissions de CO ₂ par habitant	 Aide en faveur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement	

* À partir de 2005

** UE-15

Indicateur clé

La part du revenu national brut (RNB) consacrée à l'aide publique au développement (APD) en faveur des pays en développement a légèrement diminué entre 2005 et 2008, passant ainsi en dessous de la trajectoire fixée en vue de la réalisation de l'objectif de 0,56 % d'ici 2010 et de 0,7 % à l'horizon 2015.

L'APD dans l'UE-27 ne se situe pas sur la trajectoire fixée pour l'objectif

Globalisation des échanges commerciaux

Les importations en provenance des pays en développement ont enregistré une hausse constante entre 2000 et 2008, indiquant une globalisation croissante des échanges internationaux. Les importations en provenance des pays les moins développés ont évolué conformément à l'objectif européen consistant à augmenter leur part dans les importations, mais elles restent faibles dans l'ensemble.

La globalisation des échanges commerciaux s'est accrue

L'UE a réduit ses subventions agricoles, conformément à l'objectif qu'elle s'était fixé, à savoir diminuer fortement les mesures de soutien génératrices de distorsions commerciales. Elle a également respecté ses engagements au titre de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce sur l'agriculture.

L'UE a réduit ses subventions agricoles

Financement du développement durable

La tendance générale en matière de financement du développement, qui inclut, outre l'APD, les flux privés et les flux officiels hors APD destinés aux pays en développement, est positive. Entre 2000 et 2007, le montant total du financement

Diminution de la part des pays à faible revenu

du développement destiné aux pays en développement a augmenté de 9 % par an en moyenne. Cette augmentation est principalement due à la hausse des investissements directs étrangers (IDE). Toutefois, la part des pays à faible revenu dans les IDE de l'UE-15 destinés aux pays en développement a légèrement diminué.

En revanche, des progrès considérables ont été accomplis en ce qui concerne le découplage de l'aide, à savoir l'apport de financement aux pays en développement sans limitation quant à la fourniture des biens et services y afférents.

L'APD bilatérale consacrée aux infrastructures et services sociaux a augmenté au taux annuel moyen de 10,2 % entre 2000 et 2007. **Au cours de la même période**, les activités liées à l'allègement de la dette ont augmenté de 14,6 % par an en moyenne. **La tendance générale entre 2000 et 2007 a donc été positive, avec des engagements exceptionnellement importants en 2005 et 2006.**

Gestion des ressources globales

Le taux d'émissions de CO₂ par habitant dans l'Union européenne et les pays en développement est un indicateur permettant de comparer l'utilisation des ressources entre les deux groupes de pays. Cet indicateur révèle une forte inégalité entre l'UE et les pays en développement en matière de consommation des ressources. Toutefois, l'écart diminue en ce qui concerne les émissions de CO₂, compte tenu principalement d'une augmentation du taux d'émissions provenant de certains pays en développement.

Entre 2000 et 2007, l'APD consacrée à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement a augmenté de 7,7 % par an en moyenne et représentait 4,2 % de l'APD bilatérale totale en 2007.

Bonne gouvernance

La tendance observée depuis 2000 en ce qui concerne le thème de la bonne gouvernance est mitigée. Si l'on a observé des tendances positives pour la disponibilité et l'utilisation de l'administration en ligne, ainsi que la transposition de la législation communautaire, on a constaté des tendances négatives pour ce qui est du nombre de nouveaux cas d'infractions portés devant la Cour de justice de l'Union européenne. La participation aux élections parlementaires nationales a baissé et elle est encore plus faible pour les élections au Parlement européen. Par ailleurs, le rapport entre les taxes environnementales et les taxes sur le travail a diminué, ce qui montre qu'une tendance générale vers une part plus élevée des taxes environnementales dans le montant total des recettes fiscales n'a pu être atteinte.







dans les IDE

Évolution favorable en ce qui concerne l'aide non liée

Les engagements en matière de développement social et d'allègement de la dette ont augmenté depuis 2000

Différences importantes en ce qui concerne l'utilisation des ressources entre l'UE et les pays en développement, bien que l'écart diminue

Tableau 10: Évaluation de l'évolution pour le thème de la bonne gouvernance (UE-27, à partir de 2000)

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	Cohérence et efficacité des politiques	
	 Cas d'infractions*	: Confiance des citoyens dans les institutions de l'UE  Transposition de la législation communautaire**
	Ouverture et participation	
	 Participation aux élections	 Disponibilité de l'administration en ligne**  Utilisation de l'administration en ligne***
	Instruments économiques	
	 Taxes environnementales par rapport aux taxes sur le travail	

* UE-25, à partir de 2005 ** UE-25, à partir de 2004 *** À partir de 2005

Indicateur clé

Le thème de la «bonne gouvernance» ne contient aucun indicateur clé dans la mesure où aucun indicateur n'a été considéré comme suffisamment fiable et pertinent du point de vue politique pour fournir un aperçu général concernant le concept de bonne gouvernance.

Cohérence et efficacité des politiques

En 2008, un peu plus de la moitié des citoyens de l'UE-27 ont déclaré qu'ils faisaient confiance au Parlement européen, ce qui fait de cette institution celle qui, parmi les grandes institutions de l'Union, inspire le plus de confiance. Peu de citoyens ont indiqué qu'ils faisaient confiance à la Commission européenne et au Conseil de l'Union.

Entre 2005 et 2008, le nombre de cas d'infractions dans l'UE-25 est passé de 170 à 207. En 2008, trois-quarts des recours en manquement contre les États membres portaient sur trois domaines politiques uniquement: le marché intérieur, l'environnement, la santé et la protection des consommateurs, ainsi que la justice et les affaires intérieures.

En 2001, le Conseil européen a fixé comme objectif un taux de transposition de la législation communautaire par les gouvernements nationaux de 98,5 %. Entre 2004 et 2008, le taux de transposition a augmenté dans l'UE-25, mais il se situait légèrement en dessous de l'objectif en 2008. Toutefois, plusieurs domaines politiques se situaient en dessous de l'objectif de l'UE pour la même période.

Ouverture et participation

Entre 2000 et 2008, la participation aux élections parlementaires nationales a diminué dans l'UE-27. De manière générale, la participation a été plus forte aux élections nationales qu'aux élections européennes.

Au cours de la période 2004-2007, la disponibilité de l'administration en ligne pour les services publics de base a été en constante augmentation dans l'UE-25.

Parmi les grandes institutions de l'UE, le Parlement européen est celle qui inspire le plus de confiance

Le nombre de cas d'infractions a augmenté

L'UE-27 est en bonne voie pour atteindre l'objectif en matière de transposition de la législation communautaire

La participation aux élections nationales a diminué et elle est

L'utilisation de l'administration en ligne par les citoyens a également augmenté dans l'UE-27 entre 2005 et 2008, bien qu'elle ait diminué de 2007 à 2008. On relève des différences entre les États membres tant en matière de disponibilité des services publics en ligne que de l'utilisation de l'administration en ligne.

Instruments économiques

Entre 2000 et 2007, le rapport entre les taxes environnementales et les taxes sur le travail a diminué dans l'UE-27, signe d'un passage des taxes environnementales aux taxes sur le travail. Tant la part des taxes environnementales que celle des taxes sur le travail ont diminué dans le montant total des recettes fiscales.

*encore plus faible
aux élections
européennes*

*La disponibilité
de
l'administration
en ligne et son
utilisation ont
augmenté*

*Le rapport entre
les taxes sur
l'environnement
et les taxes sur le
travail a diminué*

L'Union européenne est-elle sur la voie du développement durable?

L'objectif du présent rapport n'est pas d'évaluer si, dans l'absolu, l'UE est durable, étant donné qu'il n'existe pas de consensus politique ou scientifique sur ce que pourrait être cet état de durabilité ou sur le niveau optimal de nombreux indicateurs présentés ici.

La SDD de l'UE énonce des objectifs généraux et spécifiques définis d'un commun accord et destinés à mettre l'Union européenne sur ce qui a été implicitement désigné comme la voie du développement durable. Le présent rapport fournit donc une évaluation relative sur la question de savoir si l'UE avance dans la bonne direction au regard de ces objectifs. Dans ce contexte, l'accent est mis davantage sur le «développement durable» que sur la «durabilité»².

Le bilan est plutôt mitigé en ce qui concerne les indicateurs analysés dans le présent rapport. Parmi les domaines dans lesquels une évolution favorable a été enregistrée figurent la consommation et la production durables, notamment pour ce qui est des modes de production, et le partenariat global (à l'exception de l'indicateur clé portant sur l'aide publique au développement). Toutefois, étant donné que les évaluations sont relatives, une évolution favorable ne signifie pas forcément que d'autres progrès ne sont pas nécessaires, mais plutôt que cette évolution doit être maintenue pour que les objectifs généraux et spécifiques puissent être atteints.

Dans d'autres domaines, les tendances sont moins favorables, voire défavorables, ce qui montre que l'UE n'est pas encore sur la voie du développement durable. C'est particulièrement le cas pour les questions liées à la consommation énergétique, comme en atteste l'évolution défavorable des indicateurs pour les thèmes «changement climatique et énergie», «consommation et production durables» et «transport durable». Cette situation compromet également la capacité de l'UE de respecter ses objectifs en matière de changement climatique. Les efforts visant à réduire la pression sur la biodiversité n'ont, pour l'essentiel, pas eu les effets escomptés, signe que l'UE n'est pas en bonne voie pour atteindre l'objectif consistant à enrayer la perte de biodiversité d'ici 2010.

En outre, il est intéressant d'étudier les changements intervenus dans l'évaluation des tendances depuis le rapport de suivi 2007 élaboré par Eurostat, puisque les deux rapports contiennent en principe les mêmes indicateurs clés³. Si, en 2007, les données relatives à la productivité des ressources et à l'aide

publique au développement (APD) n'étaient disponibles que pour l'UE-15, cette fois-ci, l'évaluation se fonde sur des données concernant l'UE-27. Tous les autres indicateurs clés se basent sur les mêmes agrégats pour l'UE-27 qu'en 2007, même si, bien entendu, les données disponibles depuis lors sont venues les compléter.

Cinq des indicateurs clés affichent des résultats similaires à ceux de l'édition 2007. En particulier, de légères améliorations sont observées pour les deux indicateurs clés en rapport avec le «changement climatique et l'énergie». Ces améliorations s'expliquent principalement par les progrès conséquents accomplis en 2006 et 2007, même si la tendance générale peut toujours être considérée comme modérément défavorable. L'évolution est devenue défavorable ou moins favorable en ce qui concerne la conservation des stocks halieutiques, le taux d'emploi des travailleurs âgés et l'APD. L'évolution la plus frappante concerne l'APD, qui de «clairement favorable» est passée à «clairement défavorable». Cette situation est imputable au fait que, si l'APD de l'UE-15 en 2006 dépassait l'objectif collectif de 0,39 % du revenu national brut, le déclin de cette aide enregistré par la suite a eu pour conséquence que la tendance globale (aujourd'hui pour l'UE-27) s'est éloignée de l'objectif intermédiaire de 0,56 % fixé pour 2010.

La productivité des ressources s'est améliorée depuis le rapport de suivi de 2005 publié par Eurostat⁴, même si cette évolution n'a pas été linéaire: d'un découplage relatif dans l'édition 2005, on est passé à un découplage absolu en 2007, et le rapport de 2009 indique que la tendance est revenue à un découplage relatif⁵, en raison d'une nouvelle augmentation de la consommation intérieure de matières.

Dans l'ensemble, et à l'exception des indicateurs clés liés au changement climatique et à l'énergie, peu de progrès semblent avoir été réalisés depuis le rapport de suivi de 2007, ce qui confirme que davantage d'efforts sont nécessaires dans l'Union européenne si l'on veut mettre celle-ci sur la voie du développement durable.

Légères améliorations depuis le dernier rapport en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'utilisation des énergies renouvelables

L'évolution défavorable la plus frappante concerne l'aide publique au développement

Notes

¹ Communication de la Commission: [«Intégrer le développement durable dans les politiques de l'UE: rapport de situation 2009 sur la stratégie de l'Union européenne en faveur du développement durable»](#).

² Il est utile de distinguer le concept de «développement durable» de celui de «durabilité». La «durabilité» est une caractéristique d'un système. L'accent est mis sur le maintien d'un certain état du système à travers le temps. Le concept de «développement durable» fait quant à lui référence à un processus, et concerne davantage la notion de changement ou d'évolution. La stratégie vise «l'amélioration continue de la qualité de la vie»; l'accent est donc mis sur le maintien du processus d'amélioration du bien-être humain. Plus que la recherche d'un équilibre stable, le développement durable est un concept dynamique, qui reconnaît que le changement est inhérent aux sociétés humaines.

³ Eurostat, *Measuring progress towards a more sustainable Europe - Sustainable development indicators for the European Union*. Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2005

⁴ Eurostat, *Mesure des progrès accomplis sur la voie d'une Europe plus durable - Les indicateurs de développement durable de l'Union européenne*. Luxembourg, Office des publications officielles des Communautés européennes, 2005.

⁵ Au niveau des économies nationales, voire supranationales, on opère souvent une distinction entre le découplage «relatif» et le découplage «absolu»: un découplage relatif implique une diminution de la consommation de matières ou de la pression environnementale par unité de PIB (c'est-à-dire une





augmentation de la productivité matérielle), tandis qu'un découplage absolu indique une diminution de la consommation de matières ou de la pression environnementale accompagnée d'une hausse du PIB.

Annexes

Évaluation des indicateurs

Les indicateurs ont été évalués sur la base d'un ensemble de règles objectives, variant selon qu'il existe ou non un objectif chiffré pour l'indicateur concerné. Bien qu'imparfaites, ces règles permettent d'adopter une méthode simple, transparente, cohérente et facilement compréhensible tout au long du rapport.

L'évaluation se fait selon quatre catégories, qui indiquent dans quelle mesure un indicateur a évolué de façon favorable ou défavorable au cours des dernières années. Ces quatre catégories sont représentées au moyen des icônes météorologiques suivantes:

Icône	Pas d'objectif chiffré	Objectif chiffré
		L'évolution est clairement favorable dans le cadre des objectifs de DD. L'évolution laisse entrevoir la réalisation de l'objectif.
		Pas d'évolution ou évolution modérément favorable par rapport aux objectifs de DD. L'évolution est proche de l'évolution linéaire théorique fixée pour l'objectif.
		L'évolution est modérément défavorable dans le cadre des objectifs de DD. L'évolution est loin de l'évolution linéaire théorique de l'objectif.
		L'évolution est clairement défavorable par rapport aux objectifs de DD. L'évolution se fait dans le mauvais sens, c'est-à-dire que l'indicateur s'éloigne de l'objectif.
:	Indicateur contextuel ou données insuffisantes aux fins de l'évaluation (par exemple, pas de données agrégées à l'échelle de l'UE ou séries chronologiques trop courtes pour permettre une évaluation fiable)	

La présente publication a pour objectif d'évaluer les progrès réalisés par l'UE dans son ensemble depuis l'adoption de la première stratégie, en 2001¹. L'évaluation de chaque indicateur se fonde donc, dans la mesure du possible, sur l'évolution de l'indicateur concerné entre l'année 2000 et la dernière année pour laquelle des données sont disponibles pour l'UE-27². Toutefois, pour de nombreux indicateurs, il n'existe pas de données concernant l'UE-27 pour l'année 2000. Dans ces cas, si des données pour l'UE-27 sont disponibles pour au moins trois années consécutives, l'évaluation se fait par rapport à la première année pour laquelle ces données existent. Autrement, les séries concernant l'UE-25 ou l'UE-15 ont été utilisées.

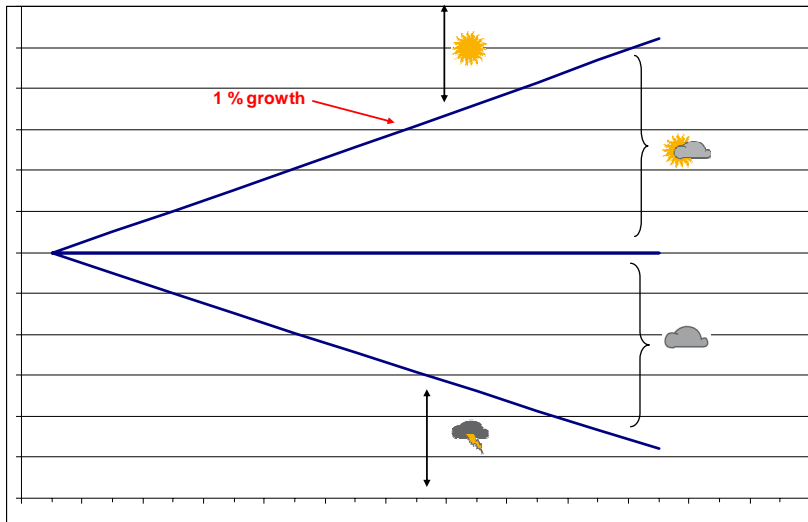
Des indicateurs contextuels ont été inclus dans le rapport à titre d'information, mais ils ne font pas l'objet d'une évaluation étant donné qu'ils ne permettent pas de suivre des objectifs stratégiques spécifiques.

Les évaluations portent sur la manière dont chaque indicateur a évolué et ne contiennent pas de projections. Ce n'est pas la durabilité³ de la situation à un moment donné qui est évaluée, mais la manière dont la situation a évolué jusqu'à la dernière année pour laquelle des données sont disponibles, au regard des objectifs du développement durable. Il s'agit d'une évaluation relative et non absolue. Elle se fonde sur des règles quantitatives, afin de permettre l'application d'une méthode cohérente pour les différents indicateurs et d'éviter des jugements de valeur ponctuels. Deux méthodes de calcul différentes ont été appliquées selon le type d'indicateur et en fonction de l'absence ou de la présence d'un objectif chiffré.

1. Indicateurs sans objectifs chiffrés:

On calcule le taux de croissance annuel moyen, exprimé en pour cent, entre l'année 2000 et la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Si l'indicateur est déjà un taux de croissance, on calcule la moyenne des séries sur lesquelles il se fonde. L'évolution est jugée importante (clairement favorable ou défavorable) si le taux de variation annuel moyen est supérieur à 1 % en termes absolus. Si ce taux est compris entre 0 et 1 % (à la hausse ou à la baisse), on estime qu'aucune évolution significative n'est intervenue. Le sens dans lequel se fait l'évolution est bien entendu pris en considération pour l'évaluation.

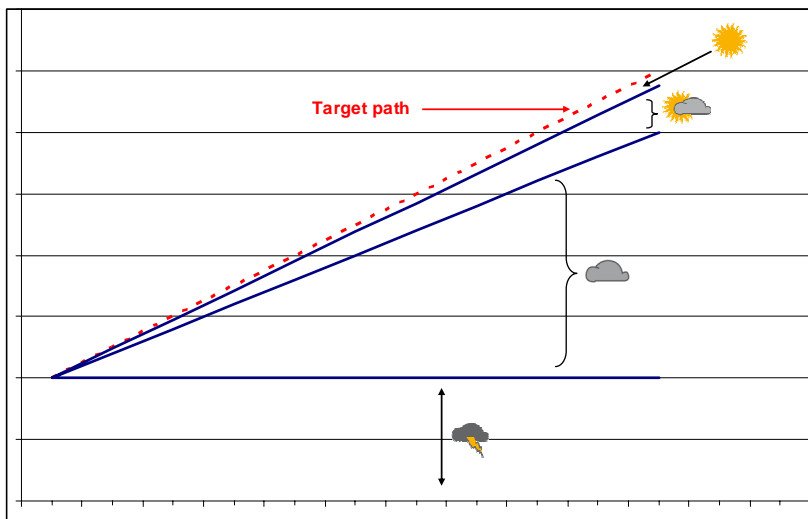
Représentation schématique d'une évaluation pour un indicateur sans objectif



2. Indicateurs avec objectifs chiffrés:

Lorsqu'un objectif est assorti d'un objectif chiffré clair, le taux de variation annuel moyen des progrès accomplis entre l'année 2000 et la dernière année pour laquelle des données sont disponibles est calculé en tant que pourcentage des progrès qui devraient avoir été accomplis entre l'année 2000 et l'année considérée pour que l'évolution linéaire fixée pour l'objectif soit respectée. Au-delà de 95 %, l'évolution est jugée «conforme à la trajectoire fixée pour l'objectif (clairement favorable)», entre 80 et 95 %, elle est considérée comme «proche de la trajectoire fixée pour l'objectif» (modérément favorable) et en dessous de 80 %, elle est qualifiée d'«éloignée de la trajectoire fixée pour l'objectif» (modérément défavorable). Enfin, l'évolution est considérée comme clairement défavorable si elle se fait dans la mauvaise direction, c'est-à-dire dans le sens opposé à la trajectoire fixée pour l'objectif.

Représentation schématique d'une évaluation pour un indicateur avec objectif



-
- ¹ Même si l'on peut juger que des périodes plus longues sont nécessaires pour suivre l'évolution du développement durable, la présente publication a pour finalité d'évaluer les progrès enregistrés depuis que des engagements ont été pris en ce qui concerne les différents aspects faisant l'objet du suivi. L'année 2000 a été prise comme année de référence, étant donné qu'il s'agit de la dernière année complète avant l'adoption de la première stratégie de l'UE, en 2001.
- ² Les données agrégées pour l'UE ont été calculées par rétropolation lorsque les informations disponibles étaient suffisantes. Par exemple, les données concernant l'UE-27 sont souvent présentées pour des périodes antérieures à l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie en 2007 et à l'adhésion des dix «nouveaux» États membres en 2004, comme si les vingt-sept États membres actuels avaient toujours été membres de l'UE. La légende est modifiée si les données concernent un autre agrégat (UE-15 ou UE-25) ou une note de bas de page est ajoutée si un agrégat partiel a été calculé au départ d'une série incomplète de données par pays (pas de données pour certains États membres ou pour certaines années).
- ³ Il est utile d'opérer une distinction entre le concept de «développement durable» et celui de «durabilité». La «durabilité» est une caractéristique d'un système. L'accent est mis sur le maintien d'un certain état du système à travers le temps. Le concept de «développement durable» fait quant à lui référence à un processus, et concerne davantage la notion de changement ou d'évolution. La stratégie vise «l'amélioration continue de la qualité de la vie»; l'accent est donc mis sur le maintien du processus d'amélioration du bien-être humain. Plus que la recherche d'un équilibre stable, le développement durable est un concept dynamique, qui reconnaît que le changement est inhérent aux sociétés humaines.

Annexe 2

Contenu de l'édition complète en anglais

Avant-propos	Page 1
Résumé	2
Remerciements.....	3
Synthèse.....	7
Introduction	29
<i>Objectif clé: Prospérité économique</i>	
1. Développement socioéconomique	40
Indicateur clé: Croissance du PIB par habitant.....	46
Sous-thème: Développement économique.....	49
Sous-thème: Innovation, compétitivité et éco-efficacité	53
Sous-thème: Emploi	56
<i>Défi clé n° 1: Changement climatique et énergie propre</i>	
2. Changement climatique et énergie	66
Indicateur clé: Émissions de gaz à effet de serre	73
Indicateur clé: Consommation d'énergies renouvelables	76
Sous-thème: Changement climatique.....	79
Sous-thème: Énergie.....	83
<i>Défi clé n° 2: Transport durable</i>	
3. Transport durable	92
Indicateur clé: Consommation énergétique des transports par rapport au PIB.....	98
Sous-thème: Transport et mobilité.....	101
Sous-thème: Impact du transport	110
<i>Défi clé n° 3: Consommation et production durables</i>	
4. Consommation et production durables.....	118
Indicateur clé: Productivité des ressources	124
Sous-thème: Utilisation des ressources et déchets	127
Sous-thème: Modes de consommation	134
Sous-thème: Modes de production.....	139
<i>Défi clé n° 4: Conservation et gestion des ressources naturelles</i>	
5. Conservation et gestion des ressources naturelles.....	148
Indicateur clé: Abondance des oiseaux communs.....	155
Indicateur clé: Conservation des stocks halieutiques	156
Sous-thème: Biodiversité.....	158
Sous-thème: Ressources en eau douce.....	161
Sous-thème: Écosystèmes marins	164

Sous-thème: Utilisation des sols.....	165
<i>Défi clé n° 5: Santé publique</i>	
6. Santé publique.....	172
Indicateur clé: Nombre d'années de vie en bonne santé.....	177
Sous-thème: Santé et inégalités de santé.....	179
Sous-thème: Facteurs influençant la santé.....	183
<i>Défi clé n° 6: Inclusion sociale, démographie et migrations</i>	
7. Inclusion sociale.....	194
Indicateur clé: Risque de pauvreté.....	200
Sous-thème: Pauvreté monétaire et conditions de vie.....	203
Sous-thème: Accès au marché du travail.....	205
Sous-thème: Éducation.....	209
8. Changements démographiques.....	216
Indicateur clé: Taux d'emploi des travailleurs âgés.....	221
Sous-thème: Démographie.....	223
Sous-thème: Suffisance des revenus des personnes âgées.....	227
Sous-thème: Stabilité des finances publiques.....	229
<i>Défi clé n° 7: Pauvreté dans le monde et défis en matière de développement durable</i>	
9. Partenariat global.....	236
Indicateur clé: Aide publique au développement.....	243
Sous-thème: Globalisation des échanges commerciaux.....	245
Sous-thème: Financement du développement durable.....	248
Sous-thème: Gestion des ressources globales.....	254
<i>Principes directeurs</i>	
10. Bonne gouvernance.....	258
Sous-thème: Cohérence et efficacité des politiques.....	264
Sous-thème: Ouverture et participation.....	269
Sous-thème: Instruments économiques.....	274
ANNEXE I Abréviations et acronymes.....	279
ANNEXE II: Description de la série européenne complète d'indicateurs du développement, par thème.....	281
ANNEXE III: Liste complète des indicateurs européens du développement durable.....	291
Index.....	301